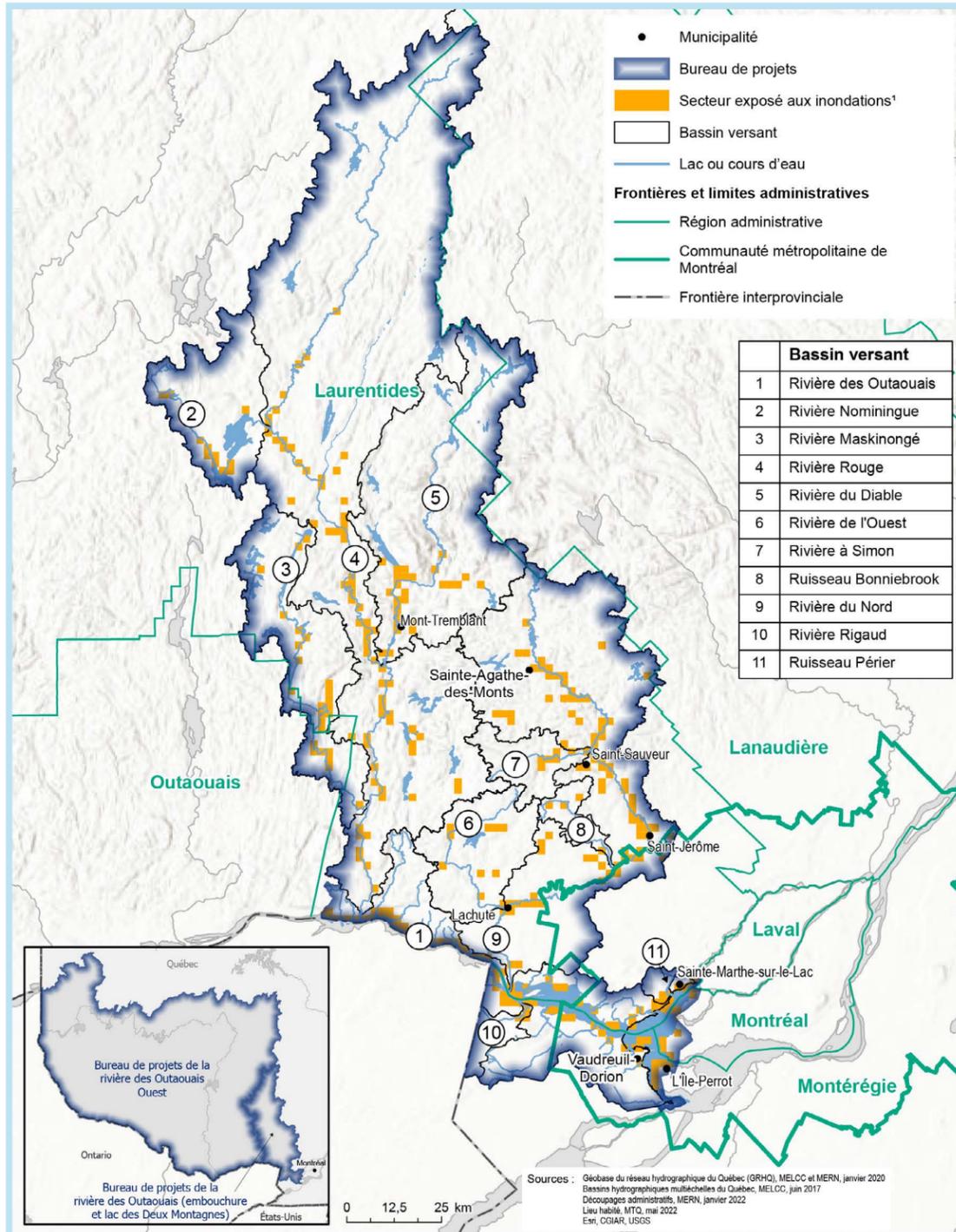


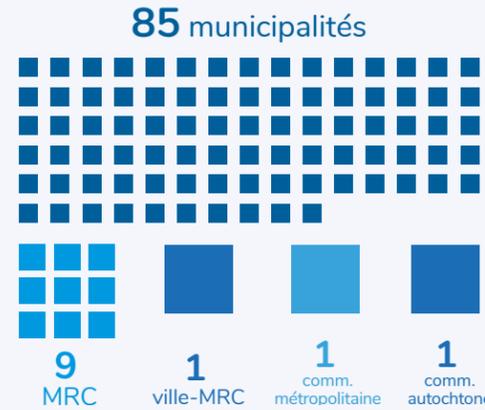
# Territoire du bureau de projets

## RIVIÈRE DES OUTAOUAIS EST (EMBOUCHURE ET LAC DES DEUX MONTAGNES)



1 Cette figure illustre le recensement des secteurs exposés aux inondations issus de la collecte d'information réalisée en collaboration avec les différents partenaires municipaux et gouvernementaux concernés. Les données présentées dans cette figure sont fournies à titre indicatif et n'ont aucune valeur légale.

### LE TERRITOIRE EN QUELQUES STATISTIQUES

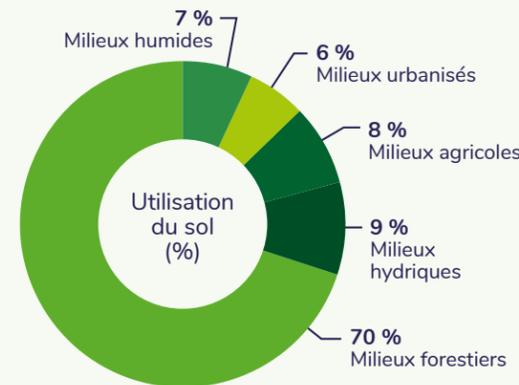


Plus de **523 781** habitants  
**8 819 km<sup>2</sup>** **94 habitants / km<sup>2</sup>**

Le territoire d'intervention du bureau de projets comprend une partie des régions administratives de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie, de Montréal et de l'Outaouais.

Situé dans la portion est du bassin versant de la rivière des Outaouais, le territoire du bureau de projets est délimité au sud par la province de l'Ontario. Il est également limitrophe aux territoires des bureaux de projets Bassin Saint-Laurent-Centre (lac Saint-Pierre), Bassin Saint-Laurent Ouest (archipel de Montréal), Rivière L'Assomption et Rivière des Outaouais Ouest.

### UTILISATION DU SOL



La majorité du territoire est en milieu forestier (70 %). Les milieux urbanisés représentent 6 % du territoire et sont majoritairement situés le long des cours d'eau principaux, leurs affluents et autour de plusieurs lacs.

### HYDROGRAPHIE

Bassin versant d'une superficie de **146 334 km<sup>2</sup>**  
**1 320 km** de long

La rivière des Outaouais prend sa source dans le lac Capimitchigama, au nord de la région de l'Outaouais, et se déverse dans le lac des Deux Montagnes.

Son bassin versant est à 65 % au Québec et à 35 % en Ontario. De cette superficie, 5 % de la portion québécoise du bassin versant est située sur le territoire du bureau de projets de la rivière des Outaouais (embouchure et lac des Deux Montagnes).

Les rivières du Nord, Rigaud et Rouge et le ruisseau Périer se déversent dans la portion de l'embouchure de la rivière des Outaouais et du lac des Deux Montagnes.

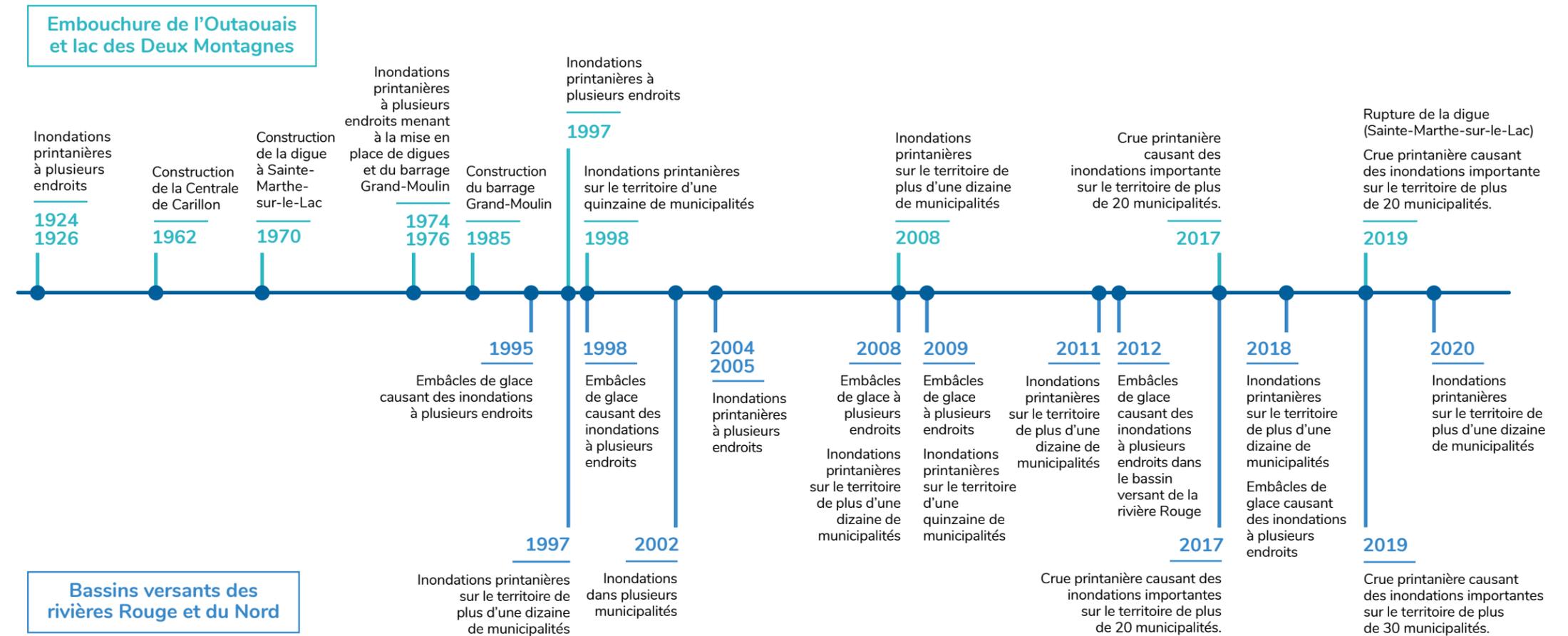
## LES INONDATIONS EN BREF

Les événements marquants qui figurent sur cette ligne du temps ont été compilés à partir des informations partagées par les partenaires ministériels, municipaux, scientifiques et du milieu.

Les inondations dans le bassin versant de la rivière des Outaouais sont documentées depuis les années 1860 au moins. Avant la construction des barrages et des principaux réservoirs depuis les années 1900, les inondations étaient fréquentes le long de ses rives ainsi qu'à l'embouchure de ses principaux affluents. Aujourd'hui, la régularisation de 40 % du bassin versant permet de réduire l'intensité et la fréquence des inondations.

Dans la portion sud du territoire, soit à l'embouchure de la rivière des Outaouais et du lac des Deux Montagnes, les inondations se produisent principalement lors des crues printanières. Depuis les années 70, plusieurs municipalités riveraines du lac des Deux Montagnes se sont dotées d'ouvrages de protection contre les inondations.

Dans les bassins versants des rivières Rouge et du Nord, les inondations sont causées par les crues printanières, les épisodes de pluie et les embâcles de glace lors de redoux hivernaux et de la débâcle printanière.



## COMPRENDRE LES INONDATIONS

### Cartographie des zones inondables

Les MRC Vaudreuil-Soulanges, Argenteuil et Deux-Montagnes, ainsi que la Communauté métropolitaine de Montréal bénéficient d'une convention d'aide financière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation pour réaliser une mise à jour de la cartographie.

- La convention Vaudreuil-Soulanges, Argenteuil et Deux-Montagnes couvre l'embouchure de la rivière des Outaouais et ses affluents.
- La convention de la Communauté métropolitaine de Montréal couvre l'embouchure du lac des Deux Montagnes et ses affluents.

### Projet INFO-Crue

Le territoire du bureau de projets est couvert par le projet INFO-Crue, porté par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Les bassins versants des rivières Rigaud, Rouge, du Nord et Outaouais sont couverts par le projet.

## COHABITER AVEC L'EAU

Diverses actions ont été réalisées ou sont en cours de réalisation sur le territoire du bureau de projets de la rivière des Outaouais (embouchure et lac des Deux Montagnes) afin d'assurer aux collectivités la sécurité et la pérennité de leurs milieux de vie, notamment :

### Évaluation de la résilience

En partenariat avec la municipalité de Saint-André-d'Argenteuil et financé par le Cadre pour la prévention de sinistres du ministère de la Sécurité publique, l'Université de Montréal a réalisé un projet de recherche dans lequel des scénarios de réaménagements résilients du territoire en zone inondable ont été analysés.

### Planification d'aménagements résilients

Vivre en Ville élabore des projets urbanistiques qui favoriseront une transformation durable des milieux touchés par les inondations à Saint-Placide et à Lachute.

### Ouvrages de protection contre les inondations

Présence d'un réseau d'infrastructures et d'aménagements le long du lac des Deux Montagnes (Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Pointe-Calumet, Deux-Montagnes et Saint-Joseph-du-Lac).

### La Commission de planification et de la régularisation de la rivière des Outaouais (CPRRO)

Depuis 1983, la CPRRO assure la gestion intégrée des principaux réservoirs du bassin de la rivière des Outaouais pour réduire les impacts liés aux inondations et aux étiages le long de la rivière et de ses affluents.